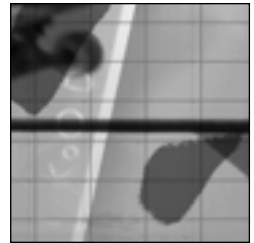
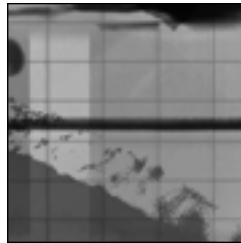
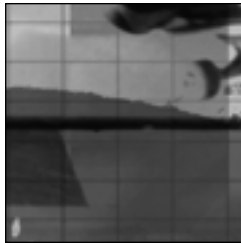
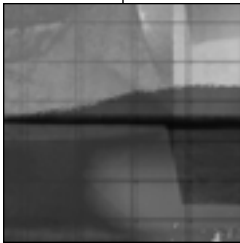




Des outils pour la vie

PRIORITÉS D' ACTIONS POLITIQUES
POUR LES JEUNES DU QUÉBEC

DOCUMENT DE TRAVAIL
Mars 2003



UN GOUVERNEMENT
AU SERVICE
DES QUÉBÉCOIS
Ensemble, réinventons le Québec



Parti
Libéral
du Québec

LA DÉMARCHE

Ce document de politique sectorielle s'inscrit dans la foulée du plan d'action du Parti libéral du Québec, *Un gouvernement au service des Québécois*, présenté le 12 septembre 2002, et de son cadre financier. Il s'inspire aussi des résolutions concernant la jeunesse, adoptées lors du Conseil général des 27, 28 et 29 septembre 2002, ainsi que des résolutions émanant des différentes instances de la Commission-Jeunesse. Le présent document, qui complète la réflexion amorcée en matière de jeunesse, sera soumis aux militants libéraux pour discussion et adoption afin qu'il constitue la politique officielle du Parti libéral du Québec en matière de jeunesse.

TABLE DES MATIÈRES

POLITIQUE JEUNESSE : CONTEXTE ET ENJEUX GÉNÉRAUX	4
NOTRE VISION	7
1. DES OUTILS POUR LA VIE	8
2. UN MARCHÉ DU TRAVAIL OUVERT AUX JEUNES	14
3. DES JEUNES EN SANTÉ	18
4. ASSURER LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ	21
5. UN ENVIRONNEMENT SAIN	26
CONCLUSION	28
ESTIMATION FINANCIÈRE DES PRIORITÉS D' ACTIONS POLITIQUES	30

POLITIQUE JEUNESSE : CONTEXTE ET ENJEUX GÉNÉRAUX

« Toutes les ressources possibles doivent être mises en place afin que la société n'échappe pas un seul jeune. Celui-ci devrait se retrouver dans le système scolaire, sur le marché du travail ou dans le milieu communautaire, afin qu'il puisse bénéficier de tous les services que nous pouvons lui offrir, et qu'il puisse se développer pleinement et ainsi contribuer au façonnement de la société québécoise. »

— *Jean Charest*, chef du PLQ et responsable du dossier jeunesse

Le gouvernement du Québec doit répondre aux objectifs que se fixe la jeunesse. Poussée par le désir de se modeler une société où les valeurs humaines seront au cœur des enjeux politiques, sociaux et économiques, la jeunesse québécoise doit être épaulée par le gouvernement qui doit fournir les outils nécessaires pour réussir.

Notre politique jeunesse s'articule autour de cinq volets : l'éducation, l'accès au travail, la santé, l'implication des jeunes et l'environnement.

Nos jeunes ont le droit d'avoir accès à une école ouverte et stimulante. Actuellement, encore trop de jeunes quittent l'école secondaire sans diplôme. Nous sommes en 2003 et cette situation est inacceptable. Nous vivons dans une société orientée vers l'économie du savoir, et tous les jeunes devraient avoir une chance d'y participer. Un gouvernement du Parti libéral du Québec haussera les ressources destinées aux écoles primaires et secondaires du Québec afin de prévenir plus efficacement le décrochage scolaire. Il appartiendra aux écoles et aux enseignants, en collaboration avec la communauté, de mettre sur pied des initiatives qui répondront aux besoins des jeunes dans chaque milieu.

Dans un contexte de mondialisation, la maîtrise d'une seconde langue est devenue une nécessité. Nos jeunes doivent avoir le maximum de chances. Dans le monde d'aujourd'hui, nous savons que l'apprentissage de l'anglais fait partie d'une de ces chances. Parler plusieurs langues ouvre grandes les portes du monde.

Le second volet de cette politique jeunesse traite de l'accession des jeunes au marché du travail. Avec la pénurie de travailleurs causée par le vieillissement de la main-d'œuvre, les jeunes devront se former afin de pallier cette diminution de main-d'œuvre. De plus, nous étudierons la possibilité de reconnaître l'accompagnement de la relève à l'interne (compagnonnage) comme une dépense de formation, afin que les connaissances acquises par les travailleurs d'expérience ne se perdent pas à leur départ à la retraite.

La poursuite des études, tout en occupant un emploi rémunéré, fait désormais partie du quotidien d'une majorité d'étudiants. Cela peut avoir des répercussions importantes sur la réussite des études, et c'est pourquoi nous nous assurerons que les étudiants et les employeurs soient sensibilisés à l'importance de cette question.

La conciliation entre le travail et la famille est un enjeu majeur pour la société québécoise. Le marché du travail n'est toutefois pas toujours adapté à la réalité des parents qui doivent travailler de longues heures. Nous proposons plusieurs mesures à cet effet.

Le troisième volet de ce document aborde donc les questions de la sédentarité, de la toxicomanie, du tabagisme et de la prévention du suicide. Les jeunes doivent être sensibilisés à l'importance de vivre dans un environnement sans fumée et sans drogues. En ce qui concerne le suicide chez les jeunes, il est important de s'assurer que les services et les ressources soient coordonnés afin de répondre adéquatement aux besoins. Nous n'avons pas le droit à l'erreur.

Quatrièmement, nous croyons qu'il est important de stimuler la participation des jeunes au sein des différentes institutions du Québec. Il est impératif de tout mettre en œuvre pour intéresser les jeunes à s'impliquer dans l'essor de leur communauté. Malgré l'apparent désengagement des jeunes en ce qui concerne l'implication, nous pensons qu'une meilleure sensibilisation contribuerait grandement à renverser le cynisme de nos jeunes face aux institutions. Les jeunes doivent être partie prenante du grand projet de société auquel le Parti libéral les convie.

Enfin, un gouvernement du Parti libéral du Québec se dotera d'un véritable plan de développement durable qui sera le Plan vert du Québec et dans lequel un échéancier et des résultats concrets seront fixés. Tous les secteurs de la société seront mis à contribution, le gouvernement le premier. Pour ce faire, nous exigerons, des organismes publics et des ministères, qu'ils adoptent un plan de développement durable dont les résultats seront soumis à l'analyse du Commissaire à l'environnement et au développement durable.

C'est en ayant à l'esprit à la fois toutes ces préoccupations et la nécessité de soutenir chaque jeune dans son développement, que le Parti libéral du Québec a défini les présentes priorités d'actions politiques.

NOTRE VISION

Dans le respect des valeurs libérales, nous visons à :

1. Contrer le décrochage scolaire et social
2. Favoriser une transition harmonieuse entre le travail et les études
3. Lutter concrètement contre la sédentarité, le tabagisme, la toxicomanie et le suicide chez les jeunes
4. Favoriser l'implication des jeunes dans leur communauté
5. Investir pour le futur, en posant des gestes pour l'environnement

1. DES OUTILS POUR LA VIE

Enjeux

L'égalité des chances en éducation et par l'éducation fut au cœur de la Révolution tranquille. Nous avons fait des progrès remarquables, au-delà même des aspirations de l'époque, notamment au plan de l'accessibilité aux études supérieures. Mais comme nous l'indiquions plus tôt, une grande partie des jeunes quittent l'école sans une préparation adéquate à la vie active, et très souvent en ayant perdu confiance en leurs capacités de réussir.

Nous savons que les premières années d'apprentissage sont déterminantes pour la suite des études. À la manière des fondations d'un édifice, plus elles sont solides, plus elles permettront à l'élève de poursuivre ses projets d'études dans les domaines qui correspondent à ses aptitudes et à ses intérêts, et plus il sera en mesure de s'intégrer à la vie active de manière à satisfaire ses aspirations. Nous savons maintenant que l'égalité des chances ne signifie pas seulement d'avoir la chance d'aller à l'école; il faut pouvoir compter sur un enseignement qui exige l'effort et qui valorise l'excellence et la réussite.

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE : UNE DESTINATION CUL-DE-SAC

Il faut agir dès le primaire

Nous savons maintenant qu'il ne suffit pas de modifier le contenu des programmes ou d'introduire de nouvelles méthodes pédagogiques pour que tous les jeunes terminent leurs études. L'ensemble des recherches tendent à démontrer que les difficultés qui peuvent conduire certains élèves à l'échec scolaire se manifestent très souvent dès le primaire. Nous sommes convaincus qu'il est important d'intervenir le plus tôt possible afin que des retards dans les apprentissages ne s'accumulent et ne deviennent, avec le temps, insurmontables pour les élèves. Les enseignants, les élèves et les parents doivent compter sur la collaboration d'un personnel spécialisé pour obtenir des résultats probants.

Éviter le dérapage au secondaire

Au secondaire, le décrochage scolaire perdure ; plusieurs mesures ont été mises en place depuis les années soixante, mais sans résultat. Le décrochage pourrait être évité, pour certains, si les élèves pouvaient compter sur l'encadrement apporté par un mentor. En ce sens, le projet Pro-méthée a démontré son efficacité. En jumelant des bénévoles à des élèves à risque au secondaire, on vient appuyer le travail des enseignants et de la famille en donnant un modèle, en valorisant la persévérance et l'effort, et en intervenant alors que les élèves sont toujours à l'école. Car il est souvent plus difficile de raccrocher que de persévérer. L'école peut, bien sûr, mettre sur pied de tels projets, tout comme des organismes communautaires peuvent apporter leur contribution.

LA MAÎTRISE DES LANGUES : FAIRE PLUS, FAIRE MIEUX

Français, langue maternelle

Depuis plus de quinze ans, différentes mesures ont été adoptées afin de corriger les graves lacunes observées dans l'apprentissage du français : nouveaux programmes, nouveaux manuels, priorité à l'écrit, épreuves ministérielles de français écrit au secondaire et au collégial, augmentation du temps d'enseignement, conditions de réussite d'un examen pour l'obtention d'un premier diplôme universitaire, nouvelles exigences pour la formation des enseignants. Mais les résultats tardent à se faire sentir. Pour bon nombre, l'atteinte des objectifs fixés reste une tâche ardue. Le souci de la qualité du français, en particulier à l'écrit, semble encore se limiter au cours de français. La qualité du français concerne directement tous les enseignants, dans toutes les matières. Il faut continuer d'interroger les méthodes, les stratégies permettant d'aider et de motiver les étudiants à fournir les efforts linguistiques nécessaires, dans toutes les matières. L'expérience récente nous enseigne qu'il n'y a pas de panacée et que l'amélioration du français, en particulier la maîtrise de l'écrit, nous oblige à rester constamment à l'affût de toutes les initiatives positives, afin que la qualité du français écrit reste une priorité pour toutes et pour tous.

Anglais, langue seconde

L'apprentissage de l'anglais, langue seconde, pose de sérieux problèmes. Tout d'abord, le temps consacré à l'anglais, langue seconde, au primaire est nettement insuffisant. Loin de corriger la situation, la réforme du primaire l'a en fait aggravée. En effet, l'ancien programme était basé sur 216 heures d'enseignement sur 3 ans au primaire. Après la réforme, le programme prévoit maintenant 144 heures sur 4 ans. Les Québécois anglophones, en comparaison, commencent l'apprentissage du français, langue seconde, dès la première année. À la fin du secondaire, ils auront donc suivi près de 2000 heures d'enseignement en français. Dans le contexte canadien et nord-américain qui est le nôtre, cette situation est inacceptable. Les parents dénoncent cette situation. Il en va de l'égalité des chances pour toutes et pour tous d'avoir la possibilité de communiquer en anglais.

De plus, il est tout aussi important de revoir les modes d'organisation de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, pour adopter les approches les plus efficaces. On peut penser ici à différentes formules d'enseignement intensif concentrées notamment sur la fin du primaire, pour assurer un passage plus harmonieux vers le secondaire, voire des formules d'immersion selon les capacités et les intérêts des milieux. Finalement, nous croyons qu'il faut s'assurer de la compétence des enseignants.

FORMATION PROFESSIONNELLE : J'Y TRAVAILLE, J'Y GAGNE !

En 2000-2001, presque 25 % des élèves du secondaire ont obtenu un diplôme de formation professionnelle. C'est le taux le plus élevé jamais observé. C'est cependant loin de la moyenne des pays de l'OCDE, où 45 % des élèves du secondaire sortent avec une qualification professionnelle. L'augmentation du nombre de diplômés de formations professionnelle et technique est un passage obligé vers l'atténuation de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Mais surtout, l'augmentation du nombre et de la disponibilité de ces formations est un moyen concret d'offrir des débouchés aux jeunes. Un gouvernement du Parti libéral du Québec, à l'intérieur de son premier mandat, investira dans le développement des programmes professionnels (secondaire) et techniques (cégep). Nous favoriserons aussi la conclusion d'ententes de collaboration entre les écoles, les cégeps et les entreprises, afin que soient multipliés les programmes de stage et d'alternance école/travail. Cela, pour faciliter la transition entre l'école et le marché du travail et pour concrétiser l'effort académique.

ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES : DE LA QUALITÉ PARTOUT AU QUÉBEC

Cégeps

Avec la décroissance des clientèles, on peut affirmer qu'il n'y aura pas de solutions uniformes à tous les établissements, ni dans toutes les régions. Les collèges devront disposer d'une plus grande marge d'autonomie, tant au plan de l'adaptation des programmes et des études, qu'au plan de l'organisation du travail avec leur personnel.

La baisse de l'effectif scolaire, particulièrement des cégeps en région, met en péril l'existence de certains programmes et ainsi, le mandat de ces institutions. En effet, les cégeps jouent un rôle déterminant dans le développement régional par des activités de formation de la main-d'œuvre, de recherche appliquée et d'aide technique aux entreprises. Un gouvernement du Parti libéral du Québec assurera, aux cégeps en région, les ressources financières pour offrir des services de formation correspondant aux besoins socio-économiques du milieu. Également, nous encouragerons la spécialisation de certains cégeps dans certains domaines techniques, afin de contrer la baisse de clientèle anticipée et de créer des centres d'excellence régionaux. Les cégeps en région pourront ainsi contribuer plus activement au développement de leur région.

Il faut dès à présent envisager des formes nouvelles de collaboration entre les réseaux, notamment entre les collèges et les universités, afin d'assurer le maintien de masses critiques dans les régions. L'articulation des programmes professionnels entre les différents ordres d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire) offre des avenues intéressantes. Il en va de même dans d'autres champs de formation où les collèges et les universités peuvent collaborer dans un continuum d'enseignement supérieur.

Universités

Il faut reconnaître qu'il y a un grave problème de sous-financement des universités et qu'un redressement s'impose. Il importe d'en préciser la portée et de fixer les paramètres et l'échéancier d'une telle opération. Un tel plan ne peut être concocté derrière des portes closes, en comité restreint. Il doit faire l'objet d'un vaste débat public, car il interpelle l'ensemble des acteurs concernés.

C'est pourquoi nous proposons de tenir, dans la première année du mandat d'un prochain gouvernement libéral, une commission parlementaire sur le redressement du financement des universités.

Parallèlement, un gouvernement libéral maintiendra le gel des frais de scolarité et réinvestira 210 millions de dollars sur 5 ans dans nos universités. D'autre part, comme il en est pour les cégeps, les universités en région seront encouragées à développer des programmes particuliers et à tisser des liens avec tous les acteurs de la communauté, afin de contribuer le plus activement possible au développement de leur région.

De ces consultations et de ces débats, un gouvernement libéral proposera une politique de redressement du financement des universités. De plus, dans le cadre de cette politique, il adoptera une loi-cadre sur l'accessibilité aux études supérieures, afin de mieux définir les balises entourant la détermination des droits de scolarité et les frais afférents exigibles, en y intégrant les dispositions relatives à l'aide financière aux étudiants et l'introduction de modalités de remboursement des prêts-étudiants en fonction du revenu.

Moyens

Afin de soutenir les communautés dans la lutte au décrochage scolaire et de favoriser une approche décentralisée, le Parti libéral du Québec entend :

- **augmenter de 20 % le personnel d'encadrement afin d'intervenir plus tôt et plus efficacement pour contrer les difficultés d'apprentissage et prévenir le décrochage scolaire;**
- **redonner aux conseillers en orientation la place qui leur revient dans la mission éducative;**
- **appuyer les écoles afin d'offrir aux décrocheurs potentiels des services de « mentorat » pour les appuyer dans leur cheminement scolaire;**
- **favoriser et soutenir les actions et projets mis sur pied par les conseils d'établissement, les organismes communautaires ou le secteur privé visant à prévenir le décrochage et à aider les jeunes décrocheurs.**

Afin que chaque étudiant qui obtient son diplôme de niveau secondaire possède une maîtrise adéquate de l'anglais, langue seconde, le Parti libéral du Québec entend :

- **augmenter le temps consacré à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, au primaire, en débutant l'apprentissage de cette langue dès la première année tout en adoptant les modes d'organisation les plus efficaces;**
- **s'assurer que les professeurs de langues bénéficient d'une formation continue afin de conserver leur degré de compétence.**

Afin de maintenir l'accessibilité aux études supérieures et de s'assurer que nos institutions aient un financement adéquat pour conserver des standards élevés de qualité, le Parti libéral du Québec entend :

- **mettre sur pied une commission parlementaire, dès la première année du mandat, sur la question du financement, de l'accessibilité et de la qualité de l'enseignement post-secondaire et adopter, à la suite des conclusions de celle-ci, une politique de redressement du financement universitaire, tout en maintenant le gel des frais de scolarité pour la durée du mandat;**
- **adopter une loi-cadre sur l'accessibilité aux études supérieures encadrant notamment les frais de scolarité et les frais afférents;**
- **revoir certains paramètres du système de prêts et bourses afin que celui-ci reflète les réalités nouvelles des étudiants québécois;**
- **donner aux collèges toute l'autonomie de gestion et d'organisation nécessaire afin de répondre aux besoins diversifiés de leurs clientèles et de leur région, et leur assurer des modalités de financement récurrentes, capables de maintenir des programmes de qualité répondant aux besoins des clientèles étudiantes et aux besoins de main-d'œuvre et de développement économique des régions;**
- **permettre aux collèges de conclure des contrats d'affiliation avec des universités, afin d'offrir des composantes de programmes universitaires et d'adapter les modalités de financement appropriées.**

2. UN MARCHÉ DU TRAVAIL OUVERT AUX JEUNES

BALISER LE TRAVAIL ÉTUDIANT

Le Parti libéral du Québec croit qu'il est fondamental que les étudiants bénéficient de conditions qui auront pour effet de leur permettre de prioriser le temps consacré à l'étude. Concrètement, les jeunes qui s'engagent dans un programme d'études à temps plein ne devraient pas voir leurs performances scolaires taxées à cause d'un horaire de travail inadéquat. Ainsi, il est primordial de leur permettre de pouvoir concilier le travail et les études. Pour s'assurer que les employeurs soient sensibilisés à cette question, une vaste campagne d'information sera mise en branle. Cette campagne encouragera les entreprises à adopter des politiques visant à faciliter la conciliation travail-études, notamment par le respect des périodes d'examens, des horaires de cours et du temps d'études.

DU TEMPS DE QUALITÉ POUR LES FAMILLES

L'éducation des enfants est prioritaire pour les parents. Cependant, concilier la vie professionnelle et l'encadrement des enfants dans leur apprentissage est parfois difficile. L'école peut faire davantage pour s'adapter à la réalité familiale. Nous augmenterons de 20 % les effectifs des services complémentaires pour rehausser la qualité de l'accompagnement des élèves. Nous encouragerons également l'implication de bénévoles pour développer les services d'aide aux devoirs. L'aide aux devoirs est un moyen concret de favoriser la réussite scolaire et de concilier l'horaire des enfants et les besoins des parents. Nous mènerons une lutte sans merci contre le décrochage scolaire dès le niveau primaire. Il appartiendra aux écoles et aux enseignants, en collaboration avec la communauté, de mettre sur pied des initiatives qui répondront aux besoins des jeunes de chaque milieu.

Il est important de maintenir le revenu personnel disponible pendant les congés de maternité et les congés parentaux, afin de soutenir les jeunes familles qui décident d'avoir des enfants.

Le Parti libéral du Québec est en faveur de la mise en place d'un programme de congés parentaux québécois. Ce programme pourrait être bonifié en offrant, par exemple, une troisième option plus réaliste pour les

travailleurs autonomes, à savoir un congé de plus courte durée avec une compensation salariale plus élevée. De plus, dans un contexte de vieillissement de la population, nous envisageons de ne pas nous limiter à offrir aux familles québécoises un congé parental, mais de leur offrir également un congé familial pour aider les parents qui doivent s'occuper d'une personne en perte d'autonomie ou d'un enfant malade.

LE PARRAINAGE RÉGIONAL

À la lumière de projets-pilotes déjà existants au Québec, le Parti libéral croit qu'il est possible d'inciter les entreprises situées en région à mieux préparer la relève. Dans le domaine de la santé par exemple, l'Université de Sherbrooke propose une avenue intéressante en ce qui concerne l'admission d'étudiants en médecine provenant des régions. En aidant ces derniers à retourner pratiquer dans leur région d'origine, l'université démontre qu'il est possible de concilier les exigences de rigueur dans la formation des candidats et les besoins d'effectifs médicaux en région. Cette avenue mérite d'être étudiée et adaptée à d'autres contextes.

Un gouvernement libéral incitera les entreprises qui peuvent planifier leurs besoins en main-d'œuvre à moyen terme, à participer au parrainage d'étudiants. Plutôt que de laisser ceux-ci devant la nécessité de se prévaloir des mesures de stages, de bourses ou d'emplois d'été, les entreprises seront invitées, avec l'aide des établissements d'enseignement de leur région, à soutenir des projets d'études qui tiennent compte de leurs besoins de main-d'œuvre. Cette forme de parrainage pourra aussi intervenir en cours de formation afin de déterminer au plus tôt la relève dans chacun des secteurs visés.

Moyens

Afin de s'assurer qu'un jeune qui doit occuper un emploi durant ses études ne soit pas pénalisé par cette situation et ainsi faciliter la conciliation travail-études, le Parti libéral du Québec propose de :

- **mettre en place un code d'éthique en matière de conciliation travail-études, et s'assurer que les employeurs soient sensibilisés à cette question, par la mise en place d'une campagne d'information concernant la conciliation travail-études;**
- **s'assurer que chaque jeune connaisse ses droits en matière de travail;**

- **mandater la *Commission sur les normes du travail* d'évaluer la possibilité de créer un volet étudiant dans les normes du travail, notamment afin d'accorder des congés aux étudiants relativement aux périodes d'examens;**
- **sensibiliser les jeunes de moins de 16 ans et les employeurs au sujet des risques d'échecs scolaires liés au travail des jeunes.**

Afin de faciliter la conciliation travail/famille et de permettre, plus particulièrement aux jeunes familles, de partager plus de temps de qualité, le Parti libéral du Québec propose de :

- **s'assurer que la fonction publique québécoise soit exemplaire dans ce domaine;**
- **négocier avec le gouvernement fédéral, afin de mettre sur pied un régime de congés parentaux proprement québécois;**
- **instaurer une période d'encadrement en classe pour les devoirs et les leçons au primaire.**

Afin de contrer le déclin démographique observé dans les régions du Québec et de permettre à celles-ci de prendre la place qui leur revient, le Parti libéral du Québec propose de :

- **élaborer, de concert avec les citoyens des régions, des incitatifs fiscaux qui leur permettent de faciliter le retour des jeunes dans leur région et l'installation de nouvelles familles; par exemple, ces mesures pourraient prendre la forme de remboursement d'une partie de la dette d'études pour les étudiants retournant en région, crédits d'impôt pour résidents en régions éloignées, réduction d'impôts liée à l'occupation d'un emploi en région éloignée et autres mesures novatrices proposées par les citoyens des régions.**

Afin de s'assurer de conserver au maximum les connaissances acquises par les travailleurs plus expérimentés et d'en faciliter la transmission aux plus jeunes pour garantir un renouvellement optimal de la main-d'œuvre, un gouvernement du Parti libéral propose de :

- **étudier la possibilité de reconnaître l'accompagnement de la relève à l'interne (compagnonnage) comme une dépense de formation;**

-
- **promouvoir les perspectives de carrières dans la fonction publique auprès des jeunes.**

Afin de s'assurer qu'il soit toujours plus profitable à chaque jeune Québécois d'être sur le marché de l'emploi plutôt que de bénéficier de prestations de soutien au revenu, le Parti libéral du Québec propose de :

- **bonifier les programmes actuels de réinsertion professionnelle, notamment le programme APPORT, afin qu'ils correspondent mieux aux besoins des jeunes.**

Afin de s'assurer d'avoir des travailleurs qualifiés possédant une expérience concrète de la réalité du marché du travail, de faciliter la transition au marché du travail et de contrer les pénuries de main-d'œuvre dans la société québécoise, le Parti libéral du Québec entend :

- **encourager et valoriser la formation professionnelle et technique en ayant le souci de contrer les pénuries de main-d'œuvre dans tous les secteurs de l'économie;**
- **enrichir la formation professionnelle et technique afin de favoriser le développement de modes de formation en alternance travail-études et de stages en entreprises;**
- **s'assurer que l'éventail de programmes professionnels offerts réponde aux besoins du milieu et que ceux-ci soient révisés de façon périodique.**

3. DES JEUNES EN SANTÉ

Enjeux

LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ : MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Un gouvernement du Parti libéral du Québec fera, de la prévention des maladies et de la promotion de saines habitudes de vie, une priorité. Il associera l'ensemble de la population à une plus grande conscientisation des déterminants de la santé. Plus précisément, nous verrons à favoriser la responsabilisation de tous les citoyens, incluant les citoyens corporatifs (les entreprises), face au mieux-être de la population. Nous décloisonnerons l'action préventive en associant toutes les composantes du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les réseaux de l'éducation, afin de promouvoir l'action préventive et l'adhésion à de saines habitudes de vie.

Nous mettrons en place un programme de mise en forme pour lutter contre la sédentarité et l'obésité, notamment à l'école. Parallèlement, nous ferons une campagne publique de promotion de l'activité physique et de ses bienfaits afin de s'attaquer à la sédentarité. Finalement, nous améliorerons l'étiquetage des aliments pour que les Québécois soient davantage informés de la valeur nutritionnelle des aliments qu'ils consomment.

LUTTE AU TABAGISME ET À LA TOXICOMANIE

L'usage du tabac est depuis longtemps pointé du doigt comme étant une des principales causes des maladies pulmonaires. Nous inviterons donc les écoles primaires et secondaires à interdire l'usage de produits du tabac à l'intérieur des limites du campus de leur institution, et ce, pour les adultes comme pour les élèves.

En matière de toxicomanie, il faut agir de façon concertée face à ce grave problème. La toxicomanie doit être perçue, approchée et solutionnée de façon globale. Il faut agir autant en amont, sur la prévention et la détection de situations potentiellement porteuses de problèmes, qu'en aval sur les dimensions de réinsertion et de réintégration. En nous basant sur les conclusions du rapport du *Comité permanent de lutte à la toxicomanie*, il sera possible d'ancrer notre action à la dimension concrète de la toxicomanie, et de l'orchestrer en fonction des besoins réels de cette clientèle à risque.

LE SUICIDE CHEZ LES JEUNES

Au Québec, les données concernant le suicide indiquent un taux de mortalité parmi les plus élevés des pays industrialisés du monde. En fait, le suicide se situe au second rang des causes de mortalité de façon absolue, tout juste après l'ensemble des maladies cardio-vasculaires et juste avant le cancer. « Le suicide a augmenté de 57 % en 10 ans au Québec et davantage à Québec : le Canada compte plus de suicidés en moyenne que le reste de l'Amérique du Nord, le Québec plus que le Canada et Québec, plus que le Québec. »

Concrètement, cela signifie qu'il y a chez nous « presque 4 suicidés par jour, environ 1 400 par année en moyenne... » Chez les hommes de 15 à 39 ans, le suicide est devenu la première cause de mortalité. Contrairement aux autres causes de mortalité, tels les accidents de la route, le cancer et le sida, toutes en baisse, l'occurrence du suicide augmente d'année en année.

Moyens

Afin de combattre la sédentarité et de favoriser la prise de saines habitudes de vie chez les jeunes, un gouvernement libéral verra à :

- **favoriser la mise en place d'un programme de remise en forme dans les écoles primaires et secondaires et fixer un minimum d'heures à être consacrées chaque semaine à l'activité physique (éducation physique ou parascolaire);**
- **s'assurer d'une promotion de tous les instants de saines habitudes de vie dans le réseau d'éducation québécois, incluant une alimentation équilibrée et la pratique régulière d'activités physiques.**

Afin de diminuer l'usage de tabac chez les jeunes et de prévenir les problèmes reliés à la consommation de drogues et d'alcool, le Parti libéral du Québec entend :

- **favoriser le respect de la *Loi sur le tabac* dans l'ensemble des installations (intérieures et extérieures) des écoles primaires et secondaires, autant pour les jeunes que pour les adultes;**
- **mobiliser les agents socio-éducateurs, légaux et politiques, et soutenir les organismes venant en aide aux personnes toxicomanes;**
- **favoriser toute initiative locale ou régionale s'attaquant à la problématique de la consommation de drogues chez les jeunes, particulièrement dans les régions où ce problème est plus marqué;**
- **s'assurer de la promotion du volet « Services aux jeunes en détresse ou en difficulté » dans le guichet unique du gouvernement en ligne. Cette promotion pourrait, par exemple, prendre la forme d'un lien visible et direct sur tout ordinateur en milieu scolaire et communautaire;**
- **favoriser, dans le cadre de l'augmentation du personnel d'encadrement scolaire, l'embauche de travailleurs de milieu dans les écoles secondaires, afin qu'ils puissent diriger les jeunes vers les ressources nécessaires.**

Afin de contrer la problématique du suicide chez les jeunes et de s'assurer que chaque jeune en détresse ait la possibilité d'avoir de l'aide immédiate et un suivi sur sa situation, le Parti libéral du Québec entend :

- **faire de la lutte contre le suicide une priorité nationale et mettre en place, dans la première année de son premier mandat, un plan d'action prévoyant une intervention sur tous les fronts, reposant sur le principe que la lutte contre le suicide est à la fois une responsabilité du gouvernement et de la collectivité.**

4. ASSURER LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ

Enjeux

LES JEUNES SONT DES CITOYENS À PART ENTIÈRE

Pour bâtir la société québécoise, il est nécessaire que les jeunes Québécois soient sensibilisés à l'importance de participer à la vie de leur société. En ce sens, le Parti libéral du Québec est bien placé pour agir, car il a prouvé depuis fort longtemps que la participation des jeunes est essentielle à la réalisation de tout projet. En effet, la Commission-Jeunesse est appelée à jouer un rôle prépondérant au sein du Parti. Ainsi, il est souhaitable qu'une majorité de jeunes du Québec prennent le goût de participer aux changements auxquels le Parti libéral convie la société québécoise. Nous ne pourrions pas réinventer le Québec sans la participation des jeunes Québécois. Le Parti libéral veut stimuler et souligner davantage l'apport des jeunes à la société.

C'est à l'école que les jeunes Québécois apprennent la vie en société. Si l'on veut que nos élèves deviennent plus que de simples contribuables, il importe de leur donner une formation de base adaptée à la réalité de la vie en société. La réforme actuellement en cours mettra bientôt en place des cours d'éducation à la citoyenneté. Le programme d'éducation à la citoyenneté devra permettre aux élèves d'apprendre comment ils peuvent contribuer activement à la vie sociale. Ainsi, il nous apparaît important que le programme du cours d'éducation à la citoyenneté soit axé sur la compréhension de l'actualité, de nos institutions, de nos valeurs démocratiques, de nos droits et devoirs comme citoyens, de même que sur l'importance de l'implication sociale et communautaire.

L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LEUR COMMUNAUTÉ

La participation aux institutions ne se limite pas à l'implication dans un parti politique. Bien au contraire, nous croyons qu'un jeune qui se lie à l'avancement d'une cause ou d'un projet dans sa communauté franchit un premier pas très important. Qu'il s'agisse d'être membre de son association étudiante ou d'un groupe de bienfaisance local, toutes les

participations à la société méritent une reconnaissance officielle. Une campagne de sensibilisation à l'implication visant les jeunes sera mise sur pied. Cette campagne sera ciblée vers les milieux fréquentés par les jeunes, et sera organisée en collaboration avec les divers organismes, associations et groupes œuvrant pour la jeunesse.

DES JEUNES IMPLIQUÉS, MAIS PEU RECONNUS

Au début des années 90, une étude menée par le ministère de l'Éducation auprès d'élèves de 12 à 17 ans démontrait que près de la moitié des jeunes interrogés participaient à des organismes liés à la vie étudiante (*Cadrin-Pelletier* 1992). En 1996, le Conseil permanent de la jeunesse recensait plus de 1 550 organismes de jeunes dans son répertoire jeunesse.

Ces statistiques nous permettent de croire que les jeunes Québécois s'impliquent dans la société. Le gouvernement du Québec doit reconnaître et stimuler la participation des jeunes. Ceux-ci investissent du temps au sein de leur communauté. De la même façon qu'une performance scolaire est digne de mention, l'implication se doit d'être soulignée.

La contribution de la jeunesse québécoise à la vie sociale et communautaire du Québec est inestimable. La société doit reconnaître ces efforts. Un gouvernement du Parti libéral du Québec remettra une distinction particulière à tous les jeunes qui se sont distingués par la qualité et la continuité de leur implication à tous les niveaux de la société. Que ce soit le bénévolat dans un groupe social, un organisme communautaire ou n'importe quelle autre activité contribuant au développement de la société civile, les jeunes engagés ne seront pas laissés dans l'ombre.

RECONNAÎTRE L'IMPLICATION DE NOS ÉTUDIANTS

Souvent, l'implication débute à l'école, pour se poursuivre au cégep et à l'université. C'est en s'impliquant dans diverses activités, organismes et associations que les jeunes acquièrent un sentiment d'appartenance à l'institution qu'ils fréquentent. Ce sentiment d'appartenance permet au jeune de se sentir concerné quant à l'avenir de son institution et de la société dans laquelle il évolue. De plus, il s'agit souvent d'expériences concrètes qui permettent aux jeunes de faire leur preuve dans des activités telles que la gestion de cantine étudiante ou la production de journaux étudiants-

Il est important de reconnaître ces acquis extrascolaires. Certaines institutions remettent déjà des certificats d'implication, et d'autres permettent à leurs étudiants de remplacer les cours complémentaires par de l'implication. Dans le respect de l'autonomie des institutions d'enseignement supérieur, un gouvernement libéral mettra en place une politique encourageant la reconnaissance de l'implication étudiante. Cette politique balisera les différentes façons de faire, de sorte qu'elles puissent être éventuellement reconnues par tous. Par exemple, un étudiant au baccalauréat en enseignement qui voudrait participer bénévolement au programme d'aide aux devoirs et aux leçons pourrait voir sa participation reconnue à titre de cours complémentaire.

DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX POUR NOS JEUNES

Faciliter l'accès : créer un guichet unique

L'ensemble des initiatives et services gouvernementaux en matière de jeunesse devront relever d'un guichet unique, de sorte que les jeunes ne se retrouvent pas pris dans un labyrinthe bureaucratique. Le projet libéral fera en sorte que l'accès à l'ensemble des services jeunesse sera concentré dans un seul organisme. Que ce soit sur Internet, par téléphone ou en personne, un jeune n'aura qu'une démarche à faire pour trouver des réponses à ses questions ou pour trouver un appui à ses projets.

Réinventer le rôle du Conseil permanent de la jeunesse

Il revient à la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec, en août 1985, d'avoir rédigé et adopté la proposition visant à créer le Conseil permanent de la jeunesse. Le chef du Parti libéral du Québec de l'époque, M. Robert Bourassa, en fait même une promesse électorale lors de la campagne électorale de l'automne 1985. *La Loi sur le Conseil permanent de la jeunesse* a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 23 juin 1987. En 2002, le Conseil fêtait ses 15 ans. Nous croyons qu'il est temps de revoir sa structure et son mandat, afin que cet organisme puisse mieux refléter la jeunesse d'aujourd'hui. Pour ce faire, nous convierons tous les groupes intéressés à nous présenter leur vision de ce que devrait être cet organisme.

La place des jeunes dans le gouvernement en ligne

Un forum public sera intégré au projet de gouvernement en ligne. Ce forum permettra aux jeunes de différents horizons de s'exprimer et de partager leurs expériences. Cet outil permettra de rapprocher les jeunes des différentes régions tout en permettant, par exemple, d'offrir dans une section spéciale des services en ligne d'aide aux devoirs et aux leçons aux plus âgés.

Moyens

Afin que chaque jeune puisse prendre sa place dans les différentes instances qui lui sont dévolues, et qu'il soit un partenaire à part entière dans le développement de la société et afin qu'il ait un accès simple et efficace aux services qui lui sont destinés, le Parti libéral du Québec propose les moyens suivants :

- **impliquer les jeunes dans la mise en place et la création du gouvernement en ligne ;**
- **revoir la mission de l'ensemble des services gouvernementaux à la jeunesse dans le but de créer un guichet unique de services aux jeunes, visible et efficace ;**
- **une section du gouvernement en ligne sera réservée afin de faire la promotion de l'implication étudiante ;**
- **mettre sur pied une campagne de sensibilisation à l'implication des jeunes dans leur milieu ;**
- **renforcer la mission du Conseil permanent à la jeunesse.**

Afin de renforcer le rôle de l'école dans la formation des jeunes citoyens et de confirmer l'apport des acquis extrascolaires dans le développement personnel de l'individu, le Parti libéral du Québec propose de :

- **s'assurer que le nouveau programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté permette de former des citoyens responsables et conscients de leur rôle dans la société ;**

-
- **encourager toute initiative locale qui fait la promotion de l'implication des jeunes dans la société;**
 - **reconnaître, par une mention spéciale sur le diplôme, l'implication de l'étudiant, que ce soit sur le plan communautaire, sportif, culturel ou social;**
 - **élaborer une politique de reconnaissance de l'implication étudiante visant à baliser cette reconnaissance dans les institutions scolaires.**

5. UN ENVIRONNEMENT SAIN

Enjeux

UN PLAN VERT POUR LES QUÉBÉCOIS

Le Québec est un territoire riche d'innombrables ressources, abondantes réserves d'eau douce, dans un monde où l'eau devient rare et précieuse, cours d'eau majestueux, côtes maritimes, décors grandioses, faune et flore très variées. Cette richesse prodigieuse, ce patrimoine inestimable, nous devons les préserver, les transmettre aux jeunes en bon état, et nous assurer qu'ils prévaudront pour les générations futures.

Il était donc non seulement souhaitable, mais nécessaire que des représentants de la jeunesse québécoise participent à l'élaboration de la politique du Parti libéral du Québec en matière d'environnement. L'environnement constitue pour eux une réalité fondamentale et une préoccupation d'ordre quasi génétique. La Commission-Jeunesse du PLQ a travaillé sans relâche à développer et à mettre de l'avant des concepts et des idées qui ont alimenté la réflexion du Parti et donné lieu à certains de ses engagements les plus importants en matière d'environnement.

Ces engagements reconnaissent d'emblée le rôle de joueur principal du gouvernement québécois dans le fonctionnement de la société et dans la protection et la restauration de notre environnement naturel et bâti ou aménagé.

Il appartient au gouvernement de placer l'environnement au cœur de ses priorités et de son action, et de développer une politique globale à cet égard. De plus, les institutions gouvernementales doivent faire reposer leur autorité sur la confiance des citoyens à leur égard.

Sur ce plan le ministère de l'Environnement devra redevenir le chien de garde environnemental auquel les citoyens ont droit. Ainsi, le gouvernement devra être plus respectueux du rôle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et éviter, comme cela est arrivé à quelques occasions au cours des dernières années, d'intervenir dans des mandats en cours, laissant ainsi planer un doute sur les résultats des études.

Moyens

Dans un souci d'intégrer la protection de l'environnement dans la gestion de toutes les activités gouvernementales, le Parti libéral du Québec propose l'adoption d'une loi-cadre qui définira le développement durable. De cette loi découlera l'adoption d'un Plan vert. Il ne s'agit pas d'injecter des fonds dans de nouvelles structures, mais plutôt de s'assurer que les ministères et organismes gouvernementaux ne travaillent plus en solo. D'ailleurs, l'application du Plan vert ne relèvera pas du ministère de l'Environnement, mais sera un engagement de tout le gouvernement dont les résultats seront vérifiés par le Commissaire à l'environnement et au développement durable.

Ainsi, en se dotant d'un Plan vert, le Parti libéral du Québec vise à :

- **Instaurer un poste de commissaire à l'environnement et au développement durable qui :**
 - fera partie du Bureau du vérificateur général;
 - vérifiera le suivi des engagements en environnement;
 - déposera un rapport à l'Assemblée nationale sur toute question ayant trait aux aspects environnementaux.
- **Intégrer la protection de l'environnement à tous les niveaux d'activités du gouvernement et de ses agences, y compris dans ses politiques, projets, programmes, lois et règlements, etc.**
- **Assurer le leadership de l'État en ce qui a trait au développement durable.**
- **Mandater le ministère de l'Environnement afin qu'il dresse, à tous les trois ans, un rapport sur l'état de l'environnement au Québec. Cela permettrait aux citoyens de connaître, entre autres, l'état des lacs et rivières du Québec.**
- **Imposer des habitudes environnementales dans les activités de l'État, comme l'achat de biens plus respectueux de l'environnement et l'économie d'énergie.**
- **Renforcer le rôle des services d'enquêtes du ministère de l'Environnement et du BAPE, afin de protéger le lien de confiance entre ces institutions et les citoyens.**

CONCLUSION

Les jeunes sont un gage de dynamisme et d'avancement dans une société. Le Parti libéral du Québec croit qu'il faut impérativement se doter de tous les outils afin que les jeunes Québécois puissent avoir les mêmes chances de réussite que tous les autres jeunes à travers l'Occident. Pour le Parti libéral du Québec, la réussite n'est pas seulement scolaire, mais elle doit être aussi professionnelle et familiale.

L'éducation est une condition nécessaire de progrès pour les jeunes, mais aussi pour l'ensemble de la société québécoise. Les valeurs d'égalité des chances et de justice sociale ne peuvent s'incarner concrètement pour des individus et pour notre société que si l'éducation fait l'objet, en tout temps et en toutes circonstances, d'une attention prioritaire de la part de l'État. De même, cette attention prioritaire doit non seulement poursuivre l'amélioration de l'offre d'éducation, mais surtout la capacité de réussite de celles et ceux qui entreprennent ce projet de toute une vie qu'est celui de s'instruire.

Afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail et d'assurer de meilleures chances d'insertion professionnelle et de cheminement de formation et de carrière des jeunes et des adultes, il importe de revoir l'articulation des programmes en formation professionnelle et technique entre les ordres d'enseignement.

Il est nécessaire, afin d'assurer le développement des études supérieures, notamment en régions, de consolider l'enseignement collégial. Il importe surtout de donner aux collèges l'autonomie nécessaire pour leur permettre d'adapter leurs actions aux besoins et aux attentes de leurs étudiants et de leurs milieux.

De même, il est important de redresser la situation financière des universités, mais surtout de situer le soutien du gouvernement dans le cadre d'une politique stable qui, tout en favorisant l'accessibilité aux études universitaires, assure aux universités québécoises une position concurrentielle dans le contexte canadien et même mondial.

Le marché du travail doit refléter les préoccupations des jeunes d'aujourd'hui. Le contexte a changé, et les employeurs doivent pouvoir mettre en place des mesures permettant d'accueillir une nouvelle génération de travailleurs qui n'ont pas les mêmes besoins que leurs prédécesseurs.

De plus, les jeunes doivent être appelés à contribuer activement à la société québécoise. Leur créativité et leur énergie doivent être mises à contribution afin de réinventer le Québec.

Finalement, nous croyons que la qualité de l'environnement est un enjeu important pour l'avenir de la société québécoise. C'est pourquoi nous proposons un Plan vert afin que les générations futures vivent dans un environnement sain.

ESTIMATION FINANCIÈRE DES PRIORITÉS D' ACTIONS POLITIQUES

Le plan d'action intitulé « Un gouvernement au service des Québécois », rendu public le 12 septembre 2002, comprend un cadre financier précisant le financement des actions prioritaires d'un prochain gouvernement libéral tout en respectant l'objectif du déficit zéro. Ce cadre financier a été analysé et approuvé par quatre experts indépendants et a fait l'objet de critiques favorables de la part d'observateurs du domaine des finances publiques.

L'essentiel des mesures de cette politique jeunesse sera financé à même les enveloppes actuelles, sauf pour les mesures en éducation et la bonification du programme APPORT. Le cadre financier prévoit des sommes supplémentaires importantes dans les réseaux d'éducation. Ces montants s'élèvent, pour la période de référence 2004-2005 à 2008-2009, à 1,075 milliard de dollars. Il s'agit de montants récurrents financés à même la marge de manœuvre dégagée par les mesures budgétaires et fiscales prévues au plan d'action adopté par le Parti libéral du Québec.

ÉDUCATION	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	TOTAL
Heures d'enseignement primaire	70	100	100	100	100	470
Embauche de ressources professionnelles	10	20	30	40	50	150
Mesures incitatives pour améliorer la réussite des étudiants de la filière collégiale technique	5	6	7	8	9	35
Enrichissement des programmes professionnels	10	15	20	25	30	100
Appui financier aux cégeps en régions	10	15	15	20	20	80
Crédits supplémentaires aux universités	30	40	50	60	60	240
TOTAL ÉDUCATION	135	196	222	253	269	1 075
Les dépenses pour l'éducation passeront de 11,14 milliards \$ en 2002-2003 à 12,79 milliards en 2008-2009, ce qui représente une augmentation de 1,65 milliard ou de 14,8 % sur 6 ans.						
Bonification du programme Apports	0	100	150	250	350	850